

APPEL DE PROJETS

SUBVENTIONS POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SOINS



I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Depuis sa création en 2009, Cancer de la vessie Canada est le seul organisme qui se consacre à la défense des droits des patients atteints du cancer de la vessie.

La vision de Cancer de la vessie Canada est de venir en aide aux patients atteints du cancer de la vessie et à leurs équipes de soutien, d’accroître la sensibilisation auprès du grand public et de la communauté médicale au cancer de la vessie et de financer la recherche sur le diagnostic et le traitement du cancer de la vessie afin de vaincre cette maladie.

Une étude sur le financement de la recherche sur le cancer de la vessie au Canada et aux États-Unis présentée lors du congrès virtuel du symposium de l’American Society of Clinical Oncology sur les cancers génito-urinaires (ASCO-GU) en 2021 a révélé que, pour le cancer de la vessie métastatique, 27 % seulement des fonds alloués étaient affectés à la recherche dans les domaines hautement prioritaires désignés par les intervenants, les patients, les aidants et les scientifiques¹.

Le cancer de la vessie métastatique non résecable demeure en général incurable, et rares sont les patients dont la survie se prolonge au-delà de deux ans. Les études effectuées en conditions réelles révèlent que 40 à 65 % des patients atteints d’un cancer de la vessie ne reçoivent aucun traitement de première intention et que bon nombre de ceux qui en reçoivent un ne se voient pas offrir de traitement de deuxième intention ou de traitement subséquent, en dépit des avantages que procurent de telles thérapies sur le plan de la survie. Moins des 40 % des patients suivent une chimiothérapie à base de platine alors qu’ils satisfont aux critères d’admissibilité à un tel traitement².

Malgré les avancées réalisées en matière de traitements d’entretien, l’amélioration du tableau de toxicité des agents et l’homologation de l’immunothérapie en première intention, nombreux sont les patients qui sont encore incapables d’accéder à ces traitements. Cette situation s’explique notamment par le fait que la population de patients est surtout constituée de personnes âgées présentant des affections concomitantes qui ne peuvent tolérer les effets toxiques des traitements standard actuellement disponibles ou qui ne sont pas admissibles à de tels traitements. De plus, la mise en œuvre technologique requise pour accéder aux soins médicaux par des dispositifs peut poser des difficultés à cette population. Parmi les autres obstacles figurent les facteurs socioéconomiques, y compris l’appartenance à une minorité ou le fait de résider dans une région considérée comme un désert médical qui rend difficile l’accès aux traitements standards et la participation à un essai clinique^{3,4}. Il est nécessaire d’éduquer les équipes cliniques, les patients, les aidants et les systèmes de soins de santé afin d’améliorer la mise en œuvre des options thérapeutiques disponibles et recommandées et de pouvoir fournir des soins en accord avec les lignes directrices⁴. De plus, les pratiques exemplaires permettant d’améliorer la qualité des soins peuvent inclure l’utilisation des trajectoires, de la navigation, de l’examen des soins par des experts, de la fourniture de conseils en temps réel, de la prise de décisions partagée, des processus de travail pour la planification des soins et des résultats signalés par les patients.

Dans cet esprit, Pfizer et EMD Serono sont très fières de s’associer à Cancer de la vessie Canada pour lancer cet appel de projets destinés à améliorer le quotidien des personnes vivant avec le cancer de la vessie et à contribuer à combler les lacunes en matière de financement dans les domaines de recherche hautement prioritaires présentant une pertinence pour les patients, les aidants, les professionnels et les systèmes de soins de santé et les scientifiques. Les réponses à cet appel de projets seront examinées par un comité d’évaluation externe placé sous la direction de Cancer de la vessie Canada. Le comité sera formé d’experts du cancer de la vessie (patients et professionnels de la santé) et de représentants des Affaires médicales de Pfizer et d’EMD Serono. Le comité d’experts prendra toutes les décisions finales à cet égard.

II. OBJECTIF DE L’APPEL DE PROJETS

Cet appel de projets a pour but d’encourager la soumission de propositions visant la mise en œuvre de stratégies qui permettront d’améliorer de façon mesurable la qualité des soins offerts aux personnes atteintes d’un cancer de la

vessie métastatique ou localement avancé. Ce type d’amélioration de la qualité devrait prendre en considération des aspects de la qualité tels que la compétence clinique, l’évaluation des résultats et du processus, l’évaluation du programme, les indicateurs de qualité et l’assurance de la qualité. Aux fins de ce projet, on parle de cancer de la vessie localement avancé ou métastatique dans le cas d’une maladie de stade IV non résecable qui s’est étendue au-delà de la vessie jusqu’aux tissus ou aux ganglions lymphatiques voisins ou qui présente des métastases apparentes. Les projets retenus prendront en compte des méthodes d’amélioration de la qualité permettant de remédier aux lacunes et aux difficultés recensées avec pour objectif ultime l’optimisation des traitements et des soins aux patients atteints d’un cancer de la vessie métastatique, en mettant l’accent sur les stratégies qui, en l’absence de traitement curatif, permettront d’améliorer la qualité de vie et de prolonger la survie des personnes atteintes. Les concepts et les idées entourant les aspects à améliorer pourraient concerner la prestation de soins prescrits par les lignes directrices, les façons de surmonter les obstacles (p. ex., facteurs d’ordre clinique ou thérapeutique, facteurs psychosociaux liés aux patients et obstacles imputables au système de soins de santé ou à la technologie), etc.

Afin d’améliorer les soins, il est essentiel d’aider les professionnels de la santé à maintenir et à accroître leurs connaissances, leurs aptitudes et leur efficacité quant à la prise en charge du cancer de la vessie métastatique. Les soins sont prodigués au sein de systèmes complexes qu’il faut souvent réviser et modifier pour en assurer l’efficacité. En outre, il est vital de fournir des ressources et de l’information aux patients ainsi qu’à leurs aidants et à leurs proches, pour leur permettre de participer à la prise de décisions concertée.

De multiples facteurs compliquent le traitement de la maladie, dont :

- la nécessité d’une collaboration interdisciplinaire en matière de soins;
- l’évolution rapide des options en matière de médecine de précision;
- la prise en charge des effets indésirables de la maladie et de son traitement;
- la communication avec les patients, les aidants et les familles quant à la qualité de vie, aux décisions de fin de vie et aux autres obstacles rencontrés dans le contexte de la maladie.

III. PORTÉE DE L’APPEL DE PROJETS

La portée du présent appel de projets comprend des projets d’amélioration de la qualité des soins qui :

- habilite le système de santé et le personnel soignant à engager les patients, leurs aidants et leur famille dans la prise de décision partagée;
- encouragent le recours à des modèles de soins multidisciplinaires (p. ex., infirmière pivot et soins palliatifs);
- sont fondés sur des stratégies éducationnelles factuelles qui permettront d’amener des changements de comportement mesurables (p. ex., amélioration des compétences en communication, amélioration de la capacité des patients à reconnaître les effets indésirables et à savoir quoi faire lorsqu’ils se produisent, etc.);
- améliorent l’intégration et la normalisation des soins dans l’ensemble des hôpitaux affiliés, des systèmes et des régions;
- mettent en œuvre des approches favorisant l’optimisation des soins à toutes les étapes du cheminement du patient, y compris l’accès aux essais cliniques et à des traitements basés sur la médecine factuelle.

Les subventions destinées à l’amélioration de la qualité contribuent à améliorer les résultats pour les patients dans les domaines où l’on observe un besoin médical non comblé. Elles ne doivent pas être confondues avec les subventions de recherche générale qui sont axées sur l’acquisition ou l’approfondissement de connaissances médicales particulières et définies. Les projets de recherche répondent à des questions sur les pratiques exemplaires, alors que les projets d’amélioration de la qualité mettent en œuvre ces pratiques exemplaires. Les projets de recherche (p. ex., les essais cliniques) ne seront pas pris en considération dans le présent appel de projets. Nous nous attendons à ce que les projets soient de nature factuelle (axés sur l’amélioration de la formation et/ou de la qualité), et que l’évaluation proposée respecte les principes scientifiques généralement acceptés. Durant l’examen des propositions, le résultat escompté du projet sera soigneusement évalué, et la priorité sera accordée aux projets les plus susceptibles d’avoir une incidence directe sur les soins des patients.

Appel de projets – Subventions pour l’amélioration de la qualité des soins

Un intérêt particulier sera accordé aux propositions faisant appel à des changements systémiques. Bien que les activités éducatives offertes aux professionnels de la santé et aux patients puissent être des composantes appropriées des projets proposés, les propositions énonçant clairement des changements systémiques auront priorité.

Le présent appel de projets ne vise pas à financer des projets de recherche clinique. Les projets qui ont pour but d'évaluer l'efficacité de nouveaux agents thérapeutiques ou diagnostiques ne seront pas évalués.

ADMISSIBILITÉ

| | |
|---------------------------------|---|
| COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE | Canada |
| CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ | <ul style="list-style-type: none">• Seules les organisations sont admissibles à la subvention; les personnes et les groupes de pratique médicale appartenant à un médecin sont donc exclus.• Les organisations suivantes peuvent déposer leur candidature : établissements d'enseignement en médecine, en soins infirmiers, dans le domaine de la santé connexe et/ou de la pharmacie; hôpitaux, centres de traitement du cancer, établissements de soins de santé (petits ou grands); associations professionnelles, groupes de défense des intérêts des patients; et autres entités dont la mission est liée à l'amélioration des soins de santé.• On encourage la collaboration interne (p. ex., entre les services ou les professionnels d'un même établissement), ainsi qu'entre différents établissements, organismes ou associations. Notez que toutes les entités devront jouer un rôle pertinent, et l'organisation postulante devra jouer un rôle clé dans le projet. |

Appel de projets – Subventions pour l’amélioration de la qualité des soins

EXIGENCES

| | |
|---|---|
| DATE DE L'APPEL DE PROJETS | 11 janvier 2023 |
| DOMAINE CLINIQUE | Oncologie – Appareil génito-urinaire – Carcinome urothélial |
| MONTANT APPROXIMATIF PRÉVU DES SUBVENTIONS | <ul style="list-style-type: none">• Les projets individuels dont le montant demandé ne dépasse pas 100 000 \$ CA seront évalués.• Le budget total réservé au présent appel de projets est évalué à 200 000 \$ CA.• Le montant de la subvention que Pfizer-EMD Serono et Cancer de la vessie Canada sont prêtes à accorder à un projet donné dépendra de l'examen du comité d'évaluation externe et des coûts prévus. Le montant sera énoncé clairement dans la notification d'approbation. |
| DATES IMPORTANTES | <ul style="list-style-type: none">• Date de l'appel de projets : 11 janvier 2023• Date d'échéance des propositions complètes : 19 avril 2023• Examen des propositions complètes par le comité d'évaluation : avril 2023• Date prévue de notification des propositions complètes acceptées : mai 2023• Les subventions seront remises une fois la lettre d'entente dûment signée.• Dates prévues de début et de fin des projets : 2023 à 2025 (durée maximum des projets : 2 ans; les projets peuvent avoir une durée plus courte, mais celle-ci ne peut pas être supérieure à 2 ans) |
| PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION | <ul style="list-style-type: none">• Rendez-vous sur www.cybergrants.com/pfizer/QI (en anglais) et ouvrez une session. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur REGISTER NOW. <i>[Remarque : il existe des portails distincts pour chaque type de demande de subvention (p. ex. connaissances, lettre d'intention, description détaillée du projet de recherche et proposition complète de projet d'amélioration de la qualité). Veuillez utiliser l'URL ci-haut.]</i>• Cliquez sur le bouton « Start A New Quality Improvement Application » (Ouvrir une nouvelle demande de subvention pour l'amélioration de la qualité).• À la question « Competitive Grant? » (Subvention décernée dans le cadre d'un concours?), répondez « Yes » (Oui).• Choisissez le nom du programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours : 2023 ONC CAN BCC Quality of Care QI (2023 Oncologie Canada Qualité des soins dans le cancer de la vessie QI) <p><u>Exigences relatives à la présentation de la proposition :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Remplissez toutes les sections requises dans le formulaire de demande en ligne (voir l'annexe). |

Appel de projets – Subventions pour l’amélioration de la qualité des soins

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• En cas de problème technique avec le site Web, cliquez sur le lien « Technical Questions » apparaissant au bas de la page.• IMPORTANT : Sachez que les propositions soumises par l’entremise d’autres applications et/ou après la date limite ne seront pas examinées par le comité. |
| QUESTIONS | <ul style="list-style-type: none">• Pour toute question au sujet de cet appel de projets, écrivez à la personne responsable de la subvention, Amanda Kaczerski (Amanda.Kaczerski@pfizer.com), en indiquant dans le champ objet « 2023 ONC CAN BCC Quality of Care QI (2023 Oncologie Canada Qualité des soins dans le cancer de la vessie). » |
| ENTENTE RELATIVE À LA SUBVENTION | <ul style="list-style-type: none">• Si une subvention vous est accordée, votre établissement devra signer une entente écrite avec Pfizer. Cliquez ici pour consulter les principales modalités de l’entente.• Pfizer s’est assurée que les modalités de l’entente sont équilibrées et raisonnables, et qu’elles favorisent l’atteinte des objectifs des deux parties. La négociation d’ententes exige d’importantes ressources. Ainsi, avant de soumettre votre projet, veuillez vous assurer que votre établissement (y compris son service juridique) s’engage à respecter les modalités énoncées, car l’entente devra être acceptée dans son intégralité. |
| PROCESSUS D’EXAMEN ET D’APPROBATION | <ul style="list-style-type: none">• Les demandes de subventions reçues dans le cadre d’un appel de projets seront examinées par un comité d’évaluation externe qui prendra une décision finale à cet égard.• Les comités sont formés de professionnels de la communauté médicale titulaires de diplômes d’études supérieures et possédant une expertise dans certains domaines cliniques en particulier ou sur des besoins particuliers d’une région géographique ou d’un groupe d’apprenants, ou encore en recherche, en développement professionnel continu ou en amélioration de la qualité.• Les réponses à cet appel de projets seront examinées par un comité d’évaluation externe placé sous la direction de Cancer de la vessie Canada. Le comité sera formé d’experts du cancer de la vessie (patients et professionnels de la santé) et d’un représentant des Affaires médicales de Pfizer et des Affaires médicales d’EMD Serono. |
| MÉCANISMES DE NOTIFICATION DES CANDIDATS | <ul style="list-style-type: none">• Tous les candidats seront informés par courriel au plus tard à la date mentionnée ci-dessus.• On leur demandera peut-être de fournir des précisions durant la période de sélection. |
| RÉFÉRENCES | <ol style="list-style-type: none">1. Kaiser J. <i>et al.</i> Symposium sur les cancers génito-urinaires de l’American Society of Clinical Oncology (ASCO-GU) 2022. Résumé n° 422.2. D. Geynisman, E. Broughton, Yi Hao, <i>et al.</i> Real-world treatment patterns and clinical outcomes among patients with advanced urothelial carcinoma in the United States. <i>Urologic Oncology: Seminars and Original Investigations</i>, 2021, ISSN 1078-1439. https://doi.org/10.1016/j.urolonc.2021.11.014. |

Appel de projets – Subventions pour l’amélioration de la qualité des soins

- Iyer, S.Zhang, H. Born. Evaluating therapeutic bladder cancer trial disparities in race/ethnicity. *Journal of Clinical Oncology*. 2022;40:6_suppl:446-446.
- J. Vehawn, M. Choudry, T. Hunt, *et al.* Urban families ameliorate rural genitourinary cancer disparities. *Journal of Clinical Oncology*. 2022;40:6_suppl:25-25.

Annexe A

Proposition complète de projet d’amélioration de la qualité

Pour être acceptées, les demandes doivent être soumises en ligne par l’entremise du portail. La proposition complète ne doit pas dépasser 10 à 15 pages (caractères de 12 points et marges de 1 pouce) à l’exception des renseignements sur l’organisation et des références. Avant de téléverser votre proposition complète, assurez-vous qu’elle comprend les éléments suivants* :

| | |
|---|---|
| BUTS ET OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none">• Décrivez brièvement le but général de votre projet. Expliquez aussi le lien entre ce but et le domaine d’intérêt de l’appel de projets, et avec les objectifs visés par l’organisation.• Énumérez les objectifs généraux que vous prévoyez atteindre dans le cadre de votre projet tant en matière d’apprentissage qu’en ce qui a trait aux résultats escomptés. Les objectifs doivent préciser l’auditoire cible et les résultats que vous prévoyez obtenir en mettant en œuvre votre projet. |
| ÉVALUATION DU BESOIN ÉNONCÉ POUR CE PROJET | <ul style="list-style-type: none">• Veuillez fournir un résumé des données quantitatives de base, des critères de mesure initiaux (p. ex. critères de qualité) ou des données initiales du projet (en citant les données sur les analyses des lacunes ou les données pertinentes sur les patients qui renseignent sur les objectifs cités) pour votre région cible. Précisez également la source des données et la méthode de collecte utilisée. Décrivez comment les données ont été analysées pour déterminer l’existence d’une lacune. Si vous n’avez pas encore été en mesure d’effectuer une analyse complète de ce point, veuillez inclure une description du plan qui vous permettra d’obtenir ces renseignements. |
| AUDITOIRE CIBLE | <ul style="list-style-type: none">• Décrivez le(s) auditoire(s) cible(s) pour votre projet. Indiquez également à qui profiteront directement, selon vous, les résultats de votre projet. Décrivez la taille de la population ciblée de même que la taille de votre échantillon. |
| STRUCTURE ET MÉTHODES DU PROJET | <ul style="list-style-type: none">• Décrivez le projet prévu et expliquez comment il comblera le besoin déterminé.• Si vos méthodes comprennent des activités éducatives, veuillez décrire brièvement leur sujet et leur format. |
| INNOVATION | <ul style="list-style-type: none">• Expliquez les mesures prises pour vous assurer que votre projet est original et ne copie pas d’autres projets ou documents qui existent déjà.• Décrivez comment votre projet s’inspire de travaux existants, de projets pilotes ou de projets en cours qui ont été conçus par votre établissement ou d’autres établissements liés à votre projet. |
| ÉVALUATION ET RÉSULTATS | <ul style="list-style-type: none">• Pour ce qui est des critères utilisés pour l’évaluation du besoin lié à votre projet, décrivez comment vous déterminerez si les lacunes dans la pratique professionnelle ont été comblées pour le groupe cible. Décrivez comment vous prévoyez recueillir et analyser les données. |

Appel de projets – Subventions pour l’amélioration de la qualité des soins

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Indiquez l’ampleur des changements découlant de votre projet que vous prévoyez pour votre auditoire cible.• Décrivez comment les résultats de votre projet seront diffusés à un large public. |
| CALENDRIER PRÉVU | <ul style="list-style-type: none">• Veuillez fournir le calendrier prévu de votre projet, y compris ses dates de début et de fin. |
| RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES | <ul style="list-style-type: none">• Si vous estimez que vous devez communiquer des renseignements additionnels à Pfizer concernant l’importance de ce projet, veuillez les résumer ici. |
| RENSEIGNEMENTS SUR L’ORGANISATION | <ul style="list-style-type: none">• Décrivez les attributs des établissements/organisations/associations qui soutiendront et faciliteront l’exécution et le leadership de votre projet. Décrivez le rôle précis de chaque partenaire du projet proposé. |
| RENSEIGNEMENTS SUR LE BUDGET | <ul style="list-style-type: none">• Pour estimer votre budget, veuillez garder à l’esprit les éléments suivants :• Le budget demandé doit être exprimé en dollars canadiens (\$ CA).<ul style="list-style-type: none">○ Des frais organisationnels généraux comme les assurances, le chauffage, l’éclairage, le loyer et l’entretien du bâtiment peuvent être inclus. Pfizer n’accorde pas de financement pour l’achat de biens d’équipement (dépenses d’infrastructure, p. ex. équipement, achat de logiciels ou de licences de logiciels, technologie ou matériaux). La location d’équipement est acceptable et peut être incluse au budget du projet. L’inclusion de ces frais ne peut pas avoir pour conséquence de demander un montant supérieur au budget total prévu dans l’appel de projets.○ Il convient de noter que les subventions octroyées par l’intermédiaire de l’organisation mondiale des subventions médicales ne peuvent être utilisées pour acheter des agents thérapeutiques de Pfizer (sur ordonnance ou en vente libre).• Pfizer impose à l’échelle mondiale un taux de frais généraux maximum autorisé de 28 % pour les études et les projets indépendants. Veuillez cliquer ici pour en savoir plus. |